

D.A.E.U. « A »

**DIPLÔME D'ACCES AUX ETUDES
UNIVERSITAIRES**

Option Littéraire

Service de Formation Continue

2026/2027

Service Universitaire de Formation Continue

Université de Tours - Faculté Lettres et Langues

3 rue des Tanneurs

BP 4103

37041 tours CEDEX 1

Directrice : Christelle PRAGNON

Diplôme d'Accès aux Études Universitaires D.A.E.U. « A » (littéraire)

Responsable Pédagogique du DAEU A : Sophie ROESCH

e-mail : sophie.roesch@univ-tours.fr

Gestion administrative : Mylène SÉNAMAUD

(pour des questions en lien avec les inscriptions administratives et les financements éventuels)

Tél. 02 47 36 81 37 ; e-mail : mylene.senamaud@univ-tours.fr

Bureau 206 – Horaires d'ouverture au public : de 8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 16 h 30 sur rendez-vous, lundi, mardi, mercredi matin et jeudi (en télétravail le vendredi toute la journée)

Secrétariat pédagogique : Cyrille MALAPERT

(pour des questions en lien avec l'emploi du temps, les notes, les examens)

Tél. : 02 47 36 68 10 ; e-mail : cyrille.malapert@univ-tours.fr

Bureau 106 – Horaires d'ouverture au public : de 8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 16 h 30, mardi, mercredi et vendredi (en télétravail le lundi et le jeudi toute la journée)

Équipe Enseignante

Français : - **Littérature** : Caroline MARTIN (caroline.martin1@ac-orleans-tours.fr)

- **Expression écrite** : Sophie ROESCH (sophie.roesch@univ-tours.fr)

Anglais : Ilangovane LE BONHEUR (lebonheurilango@yahoo.fr),

Christelle COMPANY (message.to.your.teacher@gmail.com)

Histoire : Cécile GOLIAS (cecile.golias@ac-orleans-tours.fr)

Géographie : Benoît MARTEAU (benoit.marteau1@ac-orleans-tours.fr)

Mathématiques : Isabelle SANCHEZ (isabelle.terrier@ac-orleans-tours.fr)

Stéphane SANCHEZ (stephane.sanchez@ac-orleans-tours.fr)

DIPLÔME D'ACCÈS AUX ÉTUDES UNIVERSITAIRES OPTION « A »

CALENDRIER PREVISIONNEL 2026/2027

REUNION DE RENTREE	08 septembre 2026
DEBUT DES COURS	14 septembre 2026
VACANCES DE LA TOUSSAINT	Du 17 octobre au 2 novembre 2026
VACANCES DE NOEL	Du 19 décembre 2026 au 04 janvier 2027
PAUSE PEDAGOGIQUE	Du 20 février au 08 mars 2027
VACANCES DE PRINTEMPS	Du 17 avril au 03 mai 2027
FIN DES COURS	01 juin 2027
EXAMEN (1^{ère} session)	15 juin 2027 et du 21 au 25 juin 2027
RATTRAPAGE (2^{ème} session)	31 août 2027 et du 06 au 10 septembre 2027

Règlement relatif au D.A.E.U. "A" préparé au titre de la formation continue

ARTICLE 1

Conformément à l'arrêté ministériel du 3 Août 1994, LE DIPLOME D'ACCES AUX ETUDES UNIVERSITAIRES (D.A.E.U.) "A" comporte

- deux disciplines obligatoires :
 - Français
 - Langue vivante (NB : à Tours, seul l'anglais est proposé comme langue vivante)
- deux disciplines optionnelles choisies par le candidat entre :
 - Histoire contemporaine
 - Géographie
 - Mathématiques

Le choix des deux disciplines optionnelles doit être fait par le candidat au moment de son inscription.

ARTICLE 2

Conformément à l'article 5 de l'arrêté du 3 Août 1994, chaque stagiaire peut s'entretenir de son projet personnel d'études avec un enseignant de l'Université participant à la préparation, dès le début de l'année universitaire.

ARTICLE 3

Conformément à l'article 9 de l'arrêté du 3 Août 1994, les candidats ont le choix entre deux régimes d'examen :

1^{er} régime : La préparation de l'examen en une année.

Toute personne ayant obtenu une moyenne au moins égale à 10/20 à l'ensemble des épreuves est admise (régime de compensation).

Les notes supérieures ou égales à 10/20 peuvent être conservées pour la session de rattrapage de septembre.

2^e régime : La préparation de l'examen sur au moins deux années.

Une note au moins égale à 10/20 est exigée pour chaque épreuve (régime d'Unités de Valeur capitalisables).

Les étudiants peuvent passer à leur demande du 1^{er} régime au 2^e régime. En ce cas, ils conservent le bénéfice des UV obtenues dans le cadre du 1^{er} régime.

ARTICLE 4

Pour les personnes suivant les cours, dans chaque matière, la notation résulte d'un contrôle continu et d'un examen terminal.

Le contrôle continu tient compte du travail personnel du stagiaire. Il comporte nécessairement, outre d'éventuels travaux faits en temps libre, au moins une épreuve sur table, en temps limité et sous surveillance.

L'examen terminal a lieu au mois de juin pour la première session, et aux mois d'août-septembre pour la session de rattrapage.

La durée de l'épreuve est fixée à 4 heures pour le Français, 3 heures pour les autres disciplines.

ARTICLE 5

Il existe deux sessions d'examen par an, la seconde session constituant un rattrapage de la première session.

Lors des deux sessions d'examen, la note de chaque matière est constituée de la façon suivante :

Première session

- Contrôle continu (y compris épreuves sur table) 50 %
- Examen de juin 50 %

Seconde session

- Contrôle continu (y compris épreuves sur table) 25 %
- Examen de septembre 75 %

ARTICLE 6

Les règles relatives :

- aux conditions administratives d'inscription des candidats,
- au nombre d'inscriptions possibles,
- à la validation des épreuves acquises auprès d'autres Universités, sont fixées conformément aux dispositions de l'arrêté du 3 Août 1994. L'arrêté est disponible au secrétariat.

Extrait du règlement des Études et des Examens de l'Université de Tours Règlement des examens du DAEU

Déroulement des épreuves

Chaque épreuve est placée sous la responsabilité d'un enseignant. L'enseignant ou la personne qu'il a désignée pour le représenter est compétent pour prendre toute disposition nécessaire à son bon déroulement (circulaire 1er mars 2000).

Accès aux salles d'examen

Les étudiants ne conservent avec eux que le matériel éventuellement autorisé pour l'épreuve. Les vêtements d'extérieur, sacs, porte-documents, cartables... sont placés en bout de rangée ou déposés à l'entrée dans la salle ou l'amphithéâtre.

Les téléphones portables ne sont pas autorisés même en qualité d'horloge. Il en va de même pour les montres connectées.

Un étudiant n'est autorisé à composer que :

- Sur présentation de sa carte d'identité
- S'il se présente avant le début de l'épreuve (ouverture des enveloppes contenant le sujet).

Le candidat qui arrive après l'ouverture des enveloppes contenant les sujets n'est pas autorisé à entrer dans la salle d'examen (circulaire du 9 janvier 1979). Toutefois, il appartient au responsable de l'épreuve d'autoriser un étudiant en retard à composer si la cause résulte d'un incident de transport individuel ou collectif non prévisible. Aucun temps supplémentaire de composition ne sera donné au candidat retardataire.

Aucun étudiant n'est autorisé à quitter définitivement une épreuve dans les 45 premières minutes suivant la distribution des sujets et même s'il rend copie blanche.

Aucune sortie temporaire n'est autorisée, sauf raison médicale ou impérative, pour les épreuves d'une durée inférieure ou égale à une heure. Pour les épreuves d'une durée supérieure à une heure, il n'est toléré la sortie que d'une seule personne à la fois, accompagnée d'un surveillant. L'étudiant sortant temporairement ne doit pas détenir de documents ou objets litigieux susceptibles d'entraîner une fraude.

Tenue de l'épreuve

Les principes :

Les étudiants composent à la place qui leur a été éventuellement assignée. Toutefois, les surveillants sont autorisés à procéder à tout changement de place s'ils l'estiment nécessaire au bon déroulement de l'épreuve.

Toute épreuve écrite terminale se déroule selon le principe de l'anonymat. Les copies doivent prévoir le dispositif le garantissant.

Les étudiants doivent respecter les règles de déroulement de l'épreuve. Les étudiants en situation de handicap peuvent bénéficier de conditions matérielles particulières qui doivent être définies et prévues avant l'épreuve : temps majoré, utilisation de matériels appropriés, surveillance, secrétariat... L'accessibilité aux locaux doit leur être assurée.

Le déroulement des examens :

Les étudiants se rendent à la place qui leur est assignée. Dès que tous les étudiants ont rejoint leur place, l'enseignant responsable de la matière rappelle le règlement de l'épreuve, puis les sujets sont distribués à l'heure indiquée pour son début ; si la nature du sujet ou de l'épreuve nécessite un complément d'information orale, celui-ci est donné en début d'épreuve dans toutes les salles où se

déroule l'épreuve. Il indique l'heure du début et précise le temps de composition et l'heure de la fin de l'épreuve ; cette indication est également écrite au tableau.

L'enseignant responsable de la matière est présent sur les lieux de l'examen et participe à la surveillance, sauf impossibilité absolue appréciée par le directeur de la composante qui désigne son remplaçant. Il doit néanmoins pouvoir être joignable.

La surveillance est assurée sans aucune interruption pendant la durée de l'épreuve.

Les candidats ne peuvent composer que sur le matériel d'examen mis à leur disposition : documents éventuels, brouillon fournis par l'université. Aucun signe distinctif permettant d'identifier le candidat ne doit être apposé sur les copies.

Les étudiants doivent sortir d'une salle ou d'un amphithéâtre en silence, afin de ne pas perturber les étudiants qui composent encore.

À l'issue du temps de composition et dans le respect du temps minimum de présence imposé dans le lieu d'examen, les candidats remettent leur copie et émargent la liste de présence avant de quitter la salle. Le candidat indique sur sa copie le nombre d'intercalaires contenus dans celle-ci.

La remise de la copie est obligatoire, même s'il s'agit d'une copie blanche.

À l'issue de l'épreuve, un procès-verbal de déroulement de l'épreuve est établi par le responsable de la surveillance, émargé par les autres surveillants et remis à la scolarité pédagogique avec la liste d'émargement et les copies d'examen si le surveillant n'est pas l'enseignant responsable de la matière.

Le règlement complet des études et des examens peut être consulté auprès du Service des Études et de la Formation de l'Université de Tours.

Rappel : L'assiduité aux cours est obligatoire dans le cadre du contrôle continu. Toute absence qui ne serait pas dûment justifiée aurait des conséquences négatives sur l'appréciation finale portée sur le travail fourni.

Une absence justifiée lors d'un contrôle obligatoire entraînera automatiquement la note de 0/20. Une absence non justifiée lors d'un contrôle obligatoire entraînera la mention ABI (absence injustifiée) sur le relevé de notes ; la note de l'année ne sera pas calculée.

Les justificatifs d'absence doivent être envoyés simultanément, aux deux adresses suivantes :

mylene.senamaud@univ-tours.fr

cyrille.malapert@univ-tours.fr

En cas d'absence pour :

- raison médicale : adresser l'arrêt maladie établi par le médecin sous 48 heures
- raison professionnelle : adresser une attestation de l'employeur sous 8 jours.

Etudiants en situation de handicap

Le SSE (Service de Santé Etudiante) est accessible gratuitement à tous les étudiants ; sa mission est de répondre aux besoins de santé des étudiants, en situation de handicap ou non. Il est constitué de professionnels médico-sociaux.

Les étudiants en situation de handicap qui souhaitent obtenir des aménagements spécifiques (accompagnement humain, aide technique, aménagement des épreuves d'examen...) dans le cadre de leurs études à l'université de Tours doivent se rapprocher du SSE **dès que possible**.

Une **visite médicale** au SSE constitue en effet pour les étudiants un passage **indispensable** afin de bénéficier des **aménagements** justifiés par un handicap ou un souci de santé, pour les cours comme pour les examens.

Pour prendre rendez-vous, vous trouverez des informations sur le site :

<https://sante.univ-tours.fr/navigation/infos-pratiques> (prise de rendez-vous en ligne possible en cliquant sur l'encadré en haut à droite de la page).

Vous trouverez des informations plus complètes sur l'accompagnement des étudiants présentant un handicap sur le site :

<https://www.univ-tours.fr/l-universite/nos-valeurs/mission-handicap>

PLAGIAT

Au-delà des fraudes, l'Université constate un accroissement préoccupant des cas de plagiat commis par les étudiants, notamment grâce à l'internet.

L'attention des étudiants est appelée sur le fait que le plagiat, qui consiste à présenter comme sien ce qui appartient à un autre, est assimilé à une fraude.

Ses auteurs sont donc passibles de la Section disciplinaire et s'exposent aux sanctions prévues à l'article 40 du décret n°92-657 du 13 juillet 1992, à savoir :

- 1° L'avertissement ;
- 2° Le blâme ;
- 3° L'exclusion de l'établissement pour une durée maximum de cinq ans. Cette sanction peut être prononcée avec sursis si l'exclusion n'excède pas deux ans ;
- 4° L'exclusion définitive de l'établissement ;
- 5° L'exclusion de tout établissement public d'enseignement supérieur pour une durée maximum de cinq ans ;
- 6° L'exclusion définitive de tout établissement public d'enseignement supérieur.

Français

L'épreuve de français se subdivise en deux parties : expression écrite et littérature. La note finale de français est la moyenne des notes obtenues en expression écrite et en littérature.

a. Expression écrite

Enseignante : *Sophie Roesch (sophie.roesch@univ-tours.fr)*

Nombre d'heures : *3 heures tous les 15 jours (15 séances par an)*

Le cours d'expression écrite prépare aux exercices suivants : résumé ; analyse de vocabulaire ; analyse d'un texte argumentatif ; dissertation ou essai (sur un sujet de culture générale ou à caractère plus littéraire).

Pré-requis

❖ **Grammaire** (Niveau 4^e/3^e)

- Connaissance et maîtrise des temps et des modes (morphologie).
- Reconnaissance des classes grammaticales (ou « natures » des mots : mots lexicaux : noms, verbes ... ; mots grammaticaux : déterminants, conjonctions...).
- Notions élémentaires de syntaxe (ex : types de phrases, tournure impersonnelle, voix passive, subordination, etc.).

❖ **Vocabulaire**

- Notions de synonyme, antonyme, homonyme
- Pratique régulière d'un dictionnaire de langue française

❖ **Culture générale**

- Lecture régulière de la presse, d'essais, romans, nouvelles... (= nourrir sa curiosité)
- Connaissance des débats de société, courants de pensée anciens ou récents, écoles littéraires, histoire de l'art, cinéma...

Objectifs

❖ **Maîtriser :**

- La lecture de consignes.
- La compréhension globale d'un énoncé long et saisir les étapes d'un développement.

❖ **Acquérir** des outils d'analyse textuelle (textes à visée argumentative).

❖ **Savoir :**

- Reformuler un texte.
- Développer un point de vue (thèse ou critique de la thèse).
- Réduire un énoncé (dégager l'essentiel et rédiger un résumé).

- R diger dans une langue correcte, avec logique et clart .
- Organiser sa pens e et  tayer ses arguments.
- Exploiter ses connaissances, ses lectures et son exp rience pour nourrir sa r flexion.

❖ **Conna tre** les exigences m thodologiques sp cifiques   chaque exercice.

Descriptif

L'enseignement s'organise en 15 s ances de 3 heures. Afin d'aider les  tudiants   am liorer leur expression  crite, le cours vise   la ma trise des exercices suivants :

- R sum 
- Explication de vocabulaire.
- Analyse d'un texte argumentatif
- Discussion et dissertation de culture g n rale

Bibliographie

- Un dictionnaire de langue fran aise (Le Robert, par exemple)
- Une grammaire de coll ge, par exemple Nouvelle Grammaire du coll ge 6e, 5e, 4e, 3e (Magnard), ou Bescherelle La grammaire pour tous (Hatier)

NB : Il s'agit de suggestions pour travailler chez vous : l'achat de ces manuels n'est pas obligatoire.

  noter

Des r visions grammaticales seront faites en cours :

- la nature des mots (mots variables / mots invariables),
- le verbe (temps / mode / voix),
- la fonction des mots dans la phrase,
- la phrase simple et la phrase complexe,
- les propositions subordonn es.

Contr le des connaissances

La note finale pour la partie « expression  crite » est issue d'une moyenne entre le contr le continu et l'examen terminal du mois de juin (voir ci-dessous).

Contrôle continu = 2 devoirs sur table	Examen final
Deux devoirs sur table seront effectués pendant l'année : a) en décembre : un devoir sur table de 3h00 : résumé de texte et explication de vocabulaire b) en mai : un devoir sur table de 3h00 : analyse de texte argumentatif avec questions + discussion en lien avec le texte La moyenne de ces notes constituera la note de contrôle continu.	L'épreuve d'examen dure quatre heures. Aucun document n'est autorisé. L'usage du téléphone portable étant interdit, il faut une montre. L'épreuve comporte au choix : - sujet A : un texte argumentatif avec questions + un travail d'écriture (résumé + discussion) - sujet B : un essai argumentatif (2 sujets au choix)
1^{ère} session : 50% de la note finale	1^{ère} session : 50% de la note finale
Session de rattrapage : 25% de la note finale	Session de rattrapage : 75% de la note finale

La note finale de français est la moyenne (50/50) de la note globale d'expression écrite et de celle de littérature française.

Important : *tous les devoirs de contrôle continu rendus aux étudiants au cours de l'année doivent être conservés jusqu'à la date du jury final.*

b. Littérature

Enseignante : *Caroline Martin (caroline.martin1@ac-orleans-tours.fr)*

Nombre d'heures : *3 heures tous les 15 jours (15 séances par an)*

Pré-requis

L'étudiant doit être capable de s'exprimer de manière claire et correcte, à l'écrit comme à l'oral, avec des phrases complètes. Il doit connaître les différentes classes de mots (natures grammaticales : nom, adjectif qualificatif, verbe, adverbe, conjonction de coordination, de subordination, préposition), et pouvoir identifier les modes et les temps de la conjugaison française. Il doit savoir utiliser la ponctuation de manière claire.

Il doit aussi être capable de situer, dans leur siècle et dans leur contexte historique et culturel, les principaux auteurs de la littérature française.

Objectifs

La finalité du cours de littérature est de donner aux étudiants les moyens de lire des textes littéraires en analysant leurs caractères particuliers. Chaque année un programme de trois œuvres (un texte

romanesque, un texte théâtral, un ensemble de textes poétiques) permet d'acquérir les bases fondamentales de l'analyse des principaux genres littéraires.

Descriptif

Le cours initie à la pratique de l'explication de texte linéaire. Une méthodologie précise est fournie progressivement tout au long de l'année. Les séances sont consacrées à la réalisation collective d'explications de textes ; des explications de textes complémentaires sont proposées aux stagiaires qui peuvent les réaliser chez eux, et les rendre comme travaux de contrôle continu ; les devoirs sur table et l'examen sont eux aussi consacrés à une explication de texte.

Programme :

Livres à acheter (édition au choix):

- Roman : Henri Troyat : *La neige en deuil*
- Théâtre : Molière : *Le Malade imaginaire*
- Poésie : extraits des *Cahiers de Douai* d'Arthur Rimbaud et des *Fleurs du mal* de Baudelaire : les extraits étudiés en cours seront distribués par l'enseignante ; il n'est pas nécessaire d'acheter le recueil.

Contrôle des connaissances

La note finale pour la partie « littérature française » est issue d'une moyenne entre le contrôle continu et l'examen terminal du mois de juin (voir ci-dessous).

Contrôle continu = 2 devoirs sur table	Examen final
Deux devoirs sur table seront effectués pendant l'année : a) en décembre : un devoir sur table de 3h00 : explication linéaire d'un extrait de <i>La neige en deuil</i> b) en mars : un devoir sur table de 3 heures : explication linéaire d'un extrait du <i>Malade imaginaire</i> La moyenne de ces notes constituera la note de contrôle continu.	L'épreuve d'examen dure quatre heures. Aucun document n'est autorisé. L'usage du téléphone portable étant interdit, il faut une montre. L'épreuve comporte une explication de texte <u>au choix</u>, portant sur <i>La neige en deuil</i> ou <i>Le Malade imaginaire</i>. Un extrait sera proposé pour chacune de ces œuvres.
1 ^{ère} session : 50% de la note finale	1 ^{ère} session : 50% de la note finale
Session de rattrapage : 25% de la note finale	Session de rattrapage : 75% de la note finale

La note finale de français est la moyenne (50/50) de la note globale d'expression écrite et de celle de littérature française.

Important : *tous les devoirs de contrôle continu rendus aux étudiants au cours de l'année doivent être conservés jusqu'à la date du jury final.*

Anglais

Enseignants : Ilangovane LE BONHEUR (lebonheurilango@yahoo.fr) et Christelle COMPANYY (message.to.your.teacher@gmail.com)

Nombre d'heures : 3 heures par semaine sur 30 semaines

IMPORTANT : L'ANGLAIS EST LA SEULE LANGUE VIVANTE PRÉPARÉE À L'UNIVERSITÉ DE TOURS POUR LE DAEU

Descriptif :

Tout au long de l'année, les étudiants travailleront quatre activités langagières :

- Compréhension écrite
- Compréhension orale
- Production écrite
- Production orale

Pour la **compréhension écrite et orale des textes**, nous travaillerons l'analyse, le commentaire, et la traduction. Nous rechercherons l'acquisition de vocabulaire et de notions de civilisation américaine et britannique.

Pour l'**expression écrite et orale**, il s'agit de savoir développer une argumentation et d'être capable de présenter un point de vue personnel argumenté sur un sujet précis.

Pré-requis :

Avoir au moins le niveau A2 (= 3^e).

Objectifs :

Au travers de ces diverses activités langagières, les objectifs suivants seront développés :

- Un objectif culturel : notions de civilisation, œuvres littéraires de la culture américaine, britannique et autres pays anglophones

- Un objectif linguistique :
 - o Grammatical (cf. tableau ci-après)
 - o Lexical (enrichissement du vocabulaire usuel et d'analyse)
 - o Phonologique (compréhension / prononciation)
- Un objectif méthodologique (développer les stratégies liées aux activités langagières).

Il s'agit de viser le niveau B1/B2 (= Bac) en fin d'année.

Conseils spécifiques pour les étudiants dispensés d'assiduité :

Les étudiants dispensés d'assiduité sont invités à se rapprocher de l'enseignant en charge du cours pour avoir des indications sur la méthodologie des exercices à préparer pour l'examen et les divers textes étudiés en cours d'année.

Contenu grammatical détaillé du cours :

Le groupe nominal	• Adjectifs et pronoms possessifs • Expression de la date • Mots de liaison • Connecteurs • Faire une description physique • Adjectifs composés • Adjectifs en -ed / -ing • Ordre des adjectifs • Comparatifs, superlatifs • Pronoms personnels sujets et compléments
Le groupe verbal	• Auxiliaires modaux (présent / futur et passé) • Présent simple • Preterit simple • Present et preterit en BE+-ING • Present perfect + For/since • Futur simple / futur proche • Conditionnel • Infinitif / gérondif • Verbes irréguliers • Past Perfect • La voix passive • Used to • Verbes à particule
La syntaxe	• Adverbes de fréquence • Compléments circonstanciels de temps • Il y a = there is/are ou ago • Mots interrogatifs • Réponses courtes • Question tags • Discours direct et indirect • Pronoms relatifs

Bibliographie

Pour les devoirs, contrôles et l'examen terminal, le **dictionnaire unilingue** ainsi que la **liste des verbes irréguliers** sont autorisés.

Il est donc fortement conseillé aux étudiants d'en acheter un exemplaire !

D'autres ouvrages vous sont suggérés pour travailler chez vous si vous le souhaitez. Il n'est pas nécessaire de les acheter.

- a) Dictionnaire : *Le Robert et Collins*
- b) Grammaire : *Pratique de l'anglais de A à Z* chez Hatier
- c) Manuel et cahier d'exercices : *English Grammar in use fourth edition with answers* (Raymond Murphy), Edition Cambridge.

Contrôle des connaissances

Important : Pour les devoirs, contrôles et l'examen terminal, le dictionnaire unilingue ainsi que la liste des verbes irréguliers sont autorisés.

La note finale pour cette matière est issue d'une moyenne entre le contrôle continu et l'examen terminal du mois de juin (voir ci-dessous).

Contrôle continu = 4 devoirs sur table	Examen final
Quatre devoirs sur table seront effectués pendant l'année : - Devoir sur table 1 : <i>grammaire + compréhension orale</i> (1h30, de 19h15 à 20h45) - Devoir sur table 2 : <i>compréhension écrite + production écrite</i> (2h00, de 18h45 à 20h45) - Devoir sur table 3 : <i>grammaire + compréhension orale</i> (1h30, de 19h15 à 20h45) - Devoir sur table 4 : <i>compréhension écrite + production écrite</i> (2h00, de 18h45 à 20h45) La moyenne de ces notes de devoirs constituera la note de contrôle continu.	L'épreuve d'examen dure 3 heures. Elle comporte des exercices de : - <i>grammaire</i> - <i>compréhension orale</i> - <i>compréhension écrite</i> - <i>production écrite</i>
1^{ère} session : 50% de la note finale	1^{ère} session : 50% de la note finale
Session de rattrapage : 25% de la note finale	Session de rattrapage : 75% de la note finale

Important : tous les devoirs de contrôle continu rendus aux étudiants au cours de l'année doivent être conservés jusqu'à la date du jury final.

Histoire

Regards historiques sur le monde actuel

Enseignant : Cécile Golias (cecile.golias@ac-orleans-tours.fr)

Nombre d'heures : 3 heures, en moyenne 3 semaines sur 4 (20 séances /an)

Descriptif :

Le programme du DAEU reprends et synthétise les grands thèmes du programme officiel du baccalauréat général.

Ce programme vise à montrer comment le monde a été profondément remodelé en moins d'un siècle par les relations entre les puissances et l'affrontement des modèles politiques.

Objectifs et méthodologie :

L'enseignement de l'histoire a pour visées :

- la construction d'une réflexion sur le temps : outre l'acquisition de grands repères, l'étudiant doit comprendre ce qu'est un événement, une permanence, une continuité, une rupture, une mutation, une évolution pour saisir la manière dont des sociétés se transforment dans le temps.
- le développement d'une réflexion sur les sources : l'étudiant apprend comment la connaissance du passé est construite à partir de traces, d'archives et de témoignages, et affine ainsi son esprit critique.
- l'initiation au raisonnement historique : l'étudiant apprend à évaluer les ressources et les contraintes d'un événement, d'un contexte humain, temporel ou spatial, à comprendre les interrogations et les choix des acteurs individuels et collectifs, à appréhender les conséquences de leurs actions à court, moyen et long terme.

Le cours initie à la pratique de la dissertation et à l'analyse de document(s).

Programme :

Les questions abordées seront les suivantes :

Les relations entre les puissances et l'opposition des modèles politiques,
des années 1930 à nos jours

Thème 1 – Fragilités des démocraties, totalitarismes et Seconde Guerre mondiale (1929-1945)

Chapitre 1. L'impact de la crise de 1929 : déséquilibres économiques et sociaux

Chapitre 2. Les régimes totalitaires

Chapitre 3. La Seconde Guerre mondiale

Thème 2 – La multiplication des acteurs internationaux dans un monde bipolaire (de 1945 au début des années 1970)

Chapitre 1. La fin de la Seconde Guerre mondiale et les débuts d'un nouvel ordre mondial

Chapitre 2. Une nouvelle donne géopolitique : bipolarisation et émergence du tiers-monde

Chapitre 3. La France : une nouvelle place dans le monde

Thème 3 - Les remises en cause économiques, politiques et sociales des années 1970 à 1991

Chapitre 1. La modification des grands équilibres économiques et politiques mondiaux

Chapitre 2. Un tournant social, politique et culturel, la France de 1974 à 1988

Thème 4 - Le monde, l'Europe et la France depuis les années 1990, entre coopérations et conflits

Chapitre 1. Nouveaux rapports de puissance et enjeux mondiaux

Chapitre 2. La construction européenne entre élargissement, approfondissement et remises en question

Chapitre 3. La République française

Contrôle des connaissances

La note finale pour cette matière est issue d'une moyenne entre le contrôle continu et l'examen terminal du mois de juin (voir ci-dessous).

Contrôle continu = 4 devoirs sur table	Examen final
Quatre devoirs sur table seront effectués durant l'année. L'organisation de ces devoirs sera la suivante : - <u>Devoir 1</u> : Epreuve de connaissance (45 min) Coefficient 1 : Début novembre (retour des vacances d'automne) - <u>Devoir 2</u> : Dissertation ou analyse de document (3h) Coefficient 2 : Début janvier (retour des vacances de Noël) - <u>Devoir 3</u> : Epreuve de connaissance (45 min) Coefficient 1 : Début mars (retour des vacances d'hiver) - <u>Devoir 4</u> : Dissertation ou analyse de document (3h) Coefficient 2 : Début mai (retour des vacances de printemps) La moyenne des notes de ces quatre devoirs constituera 50% de la note de contrôle continu.	L'épreuve d'examen dure 3 heures. Elle comporte au choix une composition ou une analyse critique de document(s). Ce devoir correspond à 50% de la note finale
1 ^{ère} session : 50% de la note finale	1 ^{ère} session : 50% de la note finale
Session de rattrapage : 25% de la note finale.	Session de rattrapage : 75% de la note finale.

Important : tous les devoirs de contrôle continu rendus aux étudiants au cours de l'année doivent être conservés jusqu'à la date du jury final.

G ographie

Enseignant : Beno t Marteau (benoit.marteau1@ac-orleans-tours.fr)

Nombre d'heures : 3 heures, en moyenne 3 semaines sur 4 (20 s ances /an)

Descriptif :

Le programme de g ographie du DAEU reprend les grands th mes du programme officiel du baccalaur at d'enseignement g n ral, dont le fil conducteur est le processus de mondialisation en privil giant ses dimensions spatiales.

Des exercices d'accompagnement seront donn s ; ils permettront   l' tudiant de progresser et d'acqu rir la m thodologie n cessaire pour les deux exercices propos s   l'examen : la composition et l' tude critique de document.

Un r el investissement est la clef de la r ussite. L'examen final de juin correspondra aux questions trait es en cours.

Pr -requis :

Un niveau lyc e est souhaitable (seconde, premi re ou terminale) ; la lecture de documents de diff rentes natures est n cessaire. Une r elle curiosit  des probl matiques du monde actuel est demand e, une bonne expression  crite est recommand e.

Programme :

Th me g n ral : Mondialisation et dynamiques g ographiques des territoires

Les th mes du programme seront abord s dans l'ordre suivant :

- **Introduction   la g ographie : notions g n rales et outils.**

L' tat du monde contemporain et sa complexit  sont abord s dans cette partie : les grands enjeux g opolitiques et les  quilibres g ostrat giques sont trait s   travers des  tudes cartographiques et documentaires. Cette introduction permet  galement une approche g o conomique et aide   se familiariser avec les notions-cl s en g ographie.

- **Th me 1 : Mers et oc ans au c ur de la mondialisation.**

- Chapitre 1 : Routes et ressources des mers et oc ans : Le golfe arabo-persique et ses enjeux  nerg tiques / Les d troits et points de passage strat giques / La M diterran e : espace ins r  dans la mondialisation.

- Chapitre 2 : Ressources et espaces convoit s : Les ressources  nerg tiques et halieutiques / Tensions et enjeux g opolitiques en mer de Chine.

- Chapitre 3 : La France, puissance maritime : Les Antilles fran aises ( tude de cas) / Les fondements de la puissance maritime fran aise / Le port du Havre / Les enjeux d'une pr sence maritime   l' chelle mondiale.

Objectifs et méthodologie :

Ce premier thème permettra aux étudiants de s'accoutumer aux techniques de lecture d'un document ou d'un corpus documentaire, en particulier cartographique : sélection d'informations en fonction d'une question posée (problématique), classement autour de thèmes précis, confrontation des documents entre eux, - s'il y en a plusieurs -, et rédaction d'une analyse (développement structuré, organisé) en précisant les limites des documents. Dans cette première partie, l'étudiant se familiarisera avec le langage de la géographie. Des notions précises seront à maîtriser, elles sont le support scientifique du raisonnement argumenté en géographie ; une liste sera communiquée au début de l'année.

Au terme de cette mise en œuvre, la méthodologie acquise permettra à l'étudiant d'aborder une des épreuves écrites de l'examen : l'analyse et l'étude critique d'un ou de deux documents.

- **Thème 2 : Dynamiques territoriales, coopérations et tensions dans la mondialisation**

- Chapitre 1 : Les hiérarchies produites par la mondialisation.

Les territoires moteurs/ Un monde multipolaire : Les pays émergents et l'AMM/ L'inégalité d'intégration des territoires/ Les îles et l'espace caraïbe entre ouverture mondiale et intégration régionale.

- Chapitre 2 : Les facteurs d'inégale intégration des territoires à la mondialisation.

La place des pôles majeurs/ Les fonctions des espaces dynamiques/ Les interfaces frontalières/ Rôle et hiérarchie des villes mondiales/ Le rôle des acteurs mondialisés/ Les facteurs marginalisants/ Un espace en marge : La Corée du Nord (étude de cas).

- Chapitre 3 : Le rayonnement de la France dans le monde.

Paris et l'Île-de-France : Attractivité et inégalités/ Un rayonnement politique, économique et culturel/L'internationalisation des musées : Abu Dabhi (étude de cas) / Inégalités et déséquilibres du territoire français.

Objectifs et méthodologie

Le thème 2 présente la mondialisation comme un processus qui renforce l'interdépendance des territoires, des économies et des sociétés à l'échelle mondiale. Cette partie conduit l'étudiant à analyser les disparités territoriales produites par la mondialisation et leurs dynamiques différenciées. L'étude de cas permet de découvrir les notions clefs que sont les acteurs, les réseaux et les territoires. Dans ce deuxième thème, les étudiants traiteront la méthode de **la dissertation** (ou composition) en géographie, deuxième épreuve écrite à l'examen : à partir d'un sujet, l'étudiant devra être capable de rédiger un texte comportant une introduction (dégageant les enjeux du sujet, comportant une problématique), plusieurs parties structurées et une conclusion.

- **Thème 3 : L'Union européenne dans la mondialisation.**

- Chapitre 1 : La puissance de l'UE et ses limites.

L'UE : Pôle majeur de la mondialisation et acteur politique mondial/Les politiques européennes d'intégration/ Les limites de la puissance européenne/ La fiscalité : Obstacle à la cohésion/ Objectifs et limites de l'Allemagne (étude de cas).

- Chapitre 2 : L'insertion des territoires européens dans la mondialisation.

Le rôle majeur des transports (étude de cas) / Une insertion et des territoires différenciés : Nord, Sud, et Est de l'UE / Pôles et centres et périphéries : La dorsale européenne dans l'AMM / Les périphéries : L'exemple de l'Italie / Les inégalités intranationales.

- Chapitre 3 : Les politiques régionales de l'UE.

Les effets territorialisés de la PAC (étude de cas) / L'UE : Entre cohésion et recherche de compétitivité / Fonds et budgets communautaires / Les contrastes des politiques de cohésion / Les effets des politiques régionales en Pologne (étude de cas).

Objectifs et méthodologie

Ce thème réinvestit les grilles d'analyses des thèmes précédents. Il repose sur un changement d'échelle (échelle continentale). Il met en avant les politiques de cohésion et les différences de dynamiques des territoires l'UE, dans une logique d'intégration à la mondialisation.

Sur le plan méthodologique, les étudiants réaliseront des études comparatives entre différents espaces, qui conduiront à la construction de plan de dissertation (ou composition) et à des études de documents.

- **Thème 4 : La France et ses régions dans l'Union européenne et dans la mondialisation.**

- Chapitre 1 : Les lignes de force du territoire français.

Disparités démographiques / Poids des aires urbaines / Transports / Pôles / L'Axe PLM (étude de cas).

- Chapitre 2 : Les recompositions du territoire français.

Aménagement du territoire et rôle des acteurs territoriaux / Recomposition des espaces métropolisés / Les espaces en marges.

Objectifs et méthodologie

Ce thème réinvestit les grilles d'analyses des thèmes précédents. Il repose sur un recentrage autour du territoire français. Il a pour but la mise en éclairage des recompositions et des mutations des pôles et marges de l'espace français, ainsi que sa structuration autour de grands axes de transport. Sur le plan méthodologique, les étudiants perfectionneront leur maîtrise des études comparatives entre différents espaces, qui conduiront à la construction de plan de dissertation et à des études de documents.

Outils/Bibliographie

- Un manuel de géographie de terminale est fortement conseillé pour accompagner le cours. Le Manuel *Hatier, Terminale-géographie, sous la direction d'Anne Vanacore et Véronique Ziegler (2020)*, est particulièrement recommandé. Il n'est pas nécessaire d'avoir un dictionnaire de géographie, le manuel est composé d'un lexique précis.

- Le processus de mondialisation et les questions géopolitiques sont couverts par la presse généraliste, mais aussi par la presse spécialisée. *Le Monde, Courrier International, Le Monde Diplomatique* sont des périodiques à consulter. L'émission hebdomadaire de C. Ockrent *Affaires étrangères* (France culture), est particulièrement conseillé pour comprendre les enjeux du monde actuel.

Contrôle des connaissances

La note finale pour cette matière est issue d'une moyenne entre le contrôle continu et l'examen terminal du mois de mars (voir ci-dessous).

Contrôle continu = 4 devoirs sur table	Examen final
Quatre devoirs sur table seront effectués durant l'année. L'organisation de ces devoirs sera la suivante : - <u>Devoir 1</u> : Epreuve de connaissance (45 min) Coefficient 1 : Début novembre (retour des vacances d'automne) - <u>Devoir 2</u> : Dissertation ou analyse de document (3h) Coefficient 2 : Début janvier (retour des vacances de Noël) - <u>Devoir 3</u> : Epreuve de connaissance (45 min) Coefficient 1 : Début mars (retour des vacances d'hiver) - <u>Devoir 4</u> : Dissertation ou analyse de document (3h) Coefficient 2 : Début mai (retour des vacances de printemps) La moyenne des notes de ces quatre devoirs constituera 50% de la note de contrôle continu.	L'épreuve d'examen dure 3 heures. Elle comporte <u>au choix</u> une dissertation <u>ou</u> une étude critique de documents
1^{ère} session : 50% de la note finale	1^{ère} session : 50% de la note finale
Session de rattrapage : 25% de la note finale	Session de rattrapage : 75% de la note finale

Important : *tous les devoirs de contrôle continu rendus aux étudiants au cours de l'année doivent être conservés jusqu'à la date du jury final.*

Mathématiques :

Enseignant : Isabelle Sanchez (isabelle.terrier@ac-orleans-tours.fr), Stéphane Sanchez (stephane.sanchez@ac-orleans-tours.fr).

Nombre d'heures : 3 heures, en moyenne 3 semaines sur 4 (20 séances /an)

Descriptif

Le programme de mathématiques du DAEU reprend les grands thèmes du programme officiel du baccalauréat d'enseignement général (hors spécialité mathématiques).

L'enseignement des mathématiques participe à la formation générale des étudiants en contribuant au développement d'attitudes propices à la poursuite d'études. Parmi elles, peuvent notamment être mentionnés : la persévérance dans la recherche d'une solution, l'esprit critique, l'engagement réfléchi dans un débat, le souci d'argumenter sa pensée par un raisonnement logique, la qualité d'expression écrite et orale, l'esprit de collaboration dans un travail d'équipe. Développées par la

résolution d'exercices et de problèmes, individuellement ou en groupe, mais aussi par l'organisation de réflexions et d'échanges scientifiques, ces attitudes seront particulièrement utiles pour la formation individuelle dans ses dimensions personnelle, professionnelle et civique.

Objectifs

L'activité mathématique contribue à développer les six compétences mentionnées ci-dessous :

- Chercher, expérimenter, émettre des conjectures ;
- Modéliser, réaliser des simulations numériques d'un modèle, valider ou invalider un modèle ;
- Représenter, choisir un cadre (numérique, algébrique, géométrique...), changer de registre (algébrique, graphique...) ;
- Raisonner, démontrer, trouver des résultats partiels et les mettre en perspective ;
- Calculer, appliquer des techniques et mettre en œuvre des algorithmes ;
- Communiquer un résultat par oral ou par écrit, expliquer une démarche.

Prérequis

Un niveau fin de collège est nécessaire, seconde souhaitable.

Programme

Partie I : Notions de base

Nombres et calculs

- 1) Manipuler les nombres réels ;
Ensembles de nombres $\mathbb{N}$, $\mathbb{Z}$, $\mathbb{D}$, $\mathbb{Q}$, $\mathbb{R}$, intervalles, notations $+\infty$ et $-\infty$, valeur absolue.
- 2) Utiliser les notions de multiple, diviseur et de nombre premier
- 3) Utiliser le calcul littéral ;
Règles de calcul sur les puissances, racines carrées, identités remarquables, inégalités ;
Calcul sur des exemples simples d'expressions algébriques, en particulier fractionnaires ;
Résolution d'équations, inéquations, ensemble de solutions.

Fonctions

- 1) Se constituer un répertoire de fonctions de référence ;
Fonctions carré, inverse, racine carrée, cube : définitions et courbes représentatives.
- 2) Représenter algébriquement et graphiquement les fonctions ;
Fonction à valeurs réelles définie sur un intervalle ou réunion d'intervalles de $\mathbb{R}$;
Courbe représentative $y = f(x)$ est l'ensemble des points du plan $(x; y)$ vérifiant cette égalité ;
Coefficient directeur (interprétation comme taux d'accroissement) d'une fonction affine, variations selon son signe.
- 3) Etudier les variations et extremums d'une fonction ;
Croissance, décroissance, monotonie d'une fonction définie sur un intervalle. Tableau de variations. Extremums.

Statistiques et probabilités

- 1) Utiliser l'information chiffrée et statistique descriptive ;
Proportions, pourcentages, tableau croisé d'effectifs ;
Evolutions : variation absolue, variation relative, évolutions successives, évolution réciproque ;
Indicateurs de tendance centrale (moyenne pondérée), de dispersion (écart interquartile, écart type), linéarité de la moyenne.
- 2) Modéliser le hasard, calculer des probabilités ;
Ensemble des issues, événements, réunion, intersection, complémentaire ;
Loi de probabilité, dénombrement à l'aide de tableaux et d'arbres.

Partie II : Etude de cas, modélisation

- Phénomènes aléatoires
 - Fréquence conditionnelle, fréquence marginale ;
 - Probabilité conditionnelle ;
 - Indépendance d'événements ;
 - Succession d'événements indépendants.
- Phénomènes d'évolution
 - Croissance linéaire : suites arithmétiques et fonctions affines ;
Relation de récurrence, sens de variation, représentation graphique.
 - Croissance exponentielle : suites géométriques à termes strictement positifs, fonctions exponentielles du type $x \mapsto a^x$;
Relation de récurrence, sens de variation, représentation graphique, propriétés algébriques, taux d'évolution moyen.
 - Variation instantanée (nombre dérivé), variation globale (fonction dérivée) ;
Tangente à une courbe en un point, nombre dérivé comme coefficient directeur de la tangente ;
Fonction dérivée, sens de variation, lien avec le signe de la fonction dérivée sur un intervalle, dérivée d'une somme, dérivée du produit par un réel, application à la dérivée d'un polynôme de degré inférieur ou égal à 3.

Outils/Bibliographie

Les manuels de mathématiques de seconde et 1^{ère} (enseignement scientifique mathématique) peuvent être un support mais leur achat n'est pas nécessaire ; par exemple : 1^{ère}
mathématiques enseignement scientifique Collection Barbazo, Hachette Education

Conseils spécifiques pour les étudiants dispensés d'assiduité

Les étudiants dispensés d'assiduité sont invités à se rapprocher de l'enseignant en charge du cours pour avoir des indications sur la méthodologie des exercices à préparer pour l'examen. Les étudiants inscrits au CNED trouveront les indications nécessaires dans le livret délivré par le CNED pour se préparer au programme des épreuves prévues à l'examen.

Contrôle des connaissances

La note finale pour cette matière est issue d'une moyenne entre le contrôle continu et l'examen terminal du mois de juin (voir ci-dessous).

Contrôle continu = 4 interrogations + 2 devoirs sur table	Examen final
Le contrôle continu comportera 6 notes : - Deux interrogations de 30 minutes par semestre, donc quatre interrogations pendant l'année. La moyenne des notes de ces quatre interrogations constituera 30% de la note de contrôle continu. - Deux devoirs sur table de 3 heures (un par semestre). La moyenne des notes de ces deux devoirs constituera 70% de la note de contrôle continu.	L'épreuve d'examen dure 3 heures et porte sur l'ensemble du programme étudié pendant l'année.
1 ^{ère} session : 50% de la note finale	1 ^{ère} session : 50% de la note finale
Session de rattrapage : 25% de la note finale.	Session de rattrapage : 75% de la note finale.

NB : les étudiants dispensés d'assiduité ne pouvant pas participer aux épreuves de contrôle continu ne seront évalués que par la note d'examen terminal.

Important : tous les devoirs de contrôle continu rendus aux étudiants au cours de l'année doivent être conservés jusqu'à la date du jury final.

Enseignements transversaux & péri-académiques

(Stagiaires avec financement Région)

DESCRIPTION DU MODULE

OBJECTIFS :

- ✓ *Consolider mon projet d'étude après l'obtention du DAEU*
- ✓ *Maîtriser les outils numériques nécessaires à mon parcours universitaire*
- ✓ *Développer les soft-skills utiles à mon évolution universitaire et professionnelle*

LES CONTENUS ABORDES (après la journée d'intégration et de cohésion) :

- ✓ *Intégration et de cohésion de groupe*
- ✓ *Vie Académique : méthodes d'apprentissage, organisation personnelle, communication numérique, codes du monde universitaire, projet de reprises d'études ou projet professionnel, préparation des candidatures Parcours Sup*
- ✓ *Posture & Savoir-être : principes de communication, gestion des émotions, posture professionnelle, motivation en formation...*
- ✓ *Bilan final autour d'un retour d'expériences*

MODALITES PEDAGOGIQUES ET EVALUATIVES :

- ✓ *Alternance d'activités en plénière, en sous-groupes, en autonomie*
- ✓ *Pédagogie participative et multimodale : ateliers collaboratifs et réflexifs présentiels, démarches terrains, séquences distancielles synchrones, auto-formation en ligne*
- ✓ *Suivi individualisé (possibilités d'entretiens individuels en fonction des besoins)*
- ✓ *Possibilité de période(s) d'immersion en entreprise pour valider son projet*
- ✓ *Points réguliers sur la progression et construction d'un dossier de synthèse (remis au jury de DAEU)*
- ✓ *Bilan intermédiaire et final pour recueillir les retours sur l'accompagnement tutoral pédagogique, administratif et technique*
- ✓ *Enquête de satisfaction en fin de module pour ajuster les pratiques.*

ORGANISATION DU MODULE

Lieu : **AFPP** 14 Boulevard Preuilly à Tours (à 10 min à pied du site des Tanneurs)

Horaires :

▪ **Du 9 au 11/09/2026 :**

- Séances en journée complète : 9h00 à 12h30 et 13h30 à 17h00

▪ **Du 21/09/2026 à mars :**

- Séances d'après-midi (lundi-mardi) : 14h00 à 17h00

 Accès cafétéria :
- 12h30/13h00

En cas d'absence, prévenir obligatoirement et dans les plus brefs délais le standard au **02.47.76.40.00**

Ou par mail : infos@afpptours.com

EQUIPE PEDAGOGIQUE ET ADMINISTRATIVE :

PRENOM NOM	FONCTION	DOMAINES DE COMPETENCES
Dominique GESTIN Catherine PERROT c.perrot@afpptours.com	DIRECTEUR GENERAL DE L'AFPP DIRECTRICE DES FORMATIONS ET DE LA QUALITE	
Laëtitia RICHARD lrichard@afpptours.com 02.47.76.40.21 / 07.57.46.35.37.	Responsable du Pôle Accompagnement Professionnel	Organisation et gestion des formations Coordination de l'action Encadrement de l'équipe pédagogique
ALIBRAN Emilie e.alibran@afpptours.com	FORMATRICE REFERENTE ET REFERENTE DE PARCOURS (Tutorat pédagogique & technique)	Coordination des interventions pédagogiques Accompagnement pédagogique et social des stagiaires Accompagnement projet et recherche de stage Softskills
Vania PIERSELA v.piersela@afpptours.com 02.47.76.40.05	Assistante Administrative (Tutorat administratif)	Gestion des dossiers, de la rémunération et des absences

Module en continu sur toute la durée de la formation DAEU (cf planning)

ROLE ET ENGAGEMENT DES TUTEURS PEDAGOGIQUES

Les tuteurs pédagogiques assurent un accompagnement pédagogique individualisé et collectif en lien avec les compétences sur lesquelles ils forment.

Leurs missions sont les suivantes :

- Accompagnement personnalisé quelle que soit la modalité de formation (présentiel, distanciel, hors les murs). Les séquences en distanciel sont animées en étant visible via les outils de visio
- Soutien méthodologique et encadrement pédagogique
- Encouragement à la participation et à l'autonomie des apprenants
- Suivi de progression individuel et collectif
- Facilitation des échanges entre apprenants, équipe pédagogique, et autres acteurs... Pour cela, ils disposent :
 - ✓ D'outils de communication asynchrones : courrier électronique, liste de diffusion, forums de discussion
 - ✓ D'outils de communication synchrones : webconférence – classe virtuelle
 - ✓ D'outils d'organisation : planning, suivi des apprenants (carnet de bord)
 - ✓ D'outils de partage : espace partagé de dépôt de documents (Teams, plateforme LMS/espace ressources ...)

TUTEUR PEDAGOGIQUE ET TUTEUR TECHNIQUE : S'engagent à répondre aux questions des apprenants en temps réel pendant les activités pédagogiques et pendant les horaires d'ouverture du centre, dans un délai de 2 jours ouvrés (hors périodes de fermeture du centre) pour les activités asynchrones.

ENGAGEMENT DES APPRENANTS

L'apprenant s'engage à :

- Être présent à tous les rendez-vous synchrones (en présentiel et en classes virtuelles – distanciel)
- Mettre sa caméra lors des séances en visio
- Participer à tous les travaux individuels et collectifs qui lui sont proposés (synchrones et asynchrones)
- Participer activement aux différentes sessions, qu'elles soient en présentiel, hors les murs ou en ligne
- Maintenir une communication ouverte avec le tuteur pour toute difficulté rencontrée
- Respecter les délais de remise des travaux.

RESPECT DES PRINCIPES DEONTOLOGIQUES

- Le tuteur s'engage à respecter la confidentialité des échanges avec les apprenants et à faire preuve d'une attitude bienveillante, respectueuse et éthique tout au long de la formation

Modalités d'évaluation DAEU A

	REGIME GENERAL						ETUDIANTS DISPENSES D'ASSIDUITE					
	1ère session			2ème session			1ère session			2ème session		
	Type de contrôle	Type d'épreuve	Coefficient	Type de contrôle	Type d'épreuve	Coefficient	Type de contrôle	Type d'épreuve	Coefficient	Type de contrôle	Type d'épreuve	Coefficient
Disciplines obligatoires												
Français			1			1			1			1
Littérature française 45 h CM	CC + ET	E	1	CC + ET	E	1	ET	E	1	ET	E	1
Expression écrite 45 h CM	CC + ET	E	1	CC + ET	E	1	ET	E	1	ET	E	1
Anglais			1			1			1			1
Anglais 90 h CM	CC + ET	E		CC + ET	E		ET	E		ET	E	
2 disciplines optionnelles au choix												
Histoire contemporaine			1			1			1			1
Histoire 60 h CM	CC + ET	E		CC + ET	E		ET	E		ET	E	
Géographie			1			1			1			1
Géographie 60 h CM	CC + ET	E		CC + ET	E		ET	E		ET	E	
Mathématiques			1			1			1			1
Mathématiques 60 h CM	CC + ET	E		CC + ET	E		ET	E		ET	E	

Pour les étudiants assidus,

- à la première session, la note de l'examen de septembre compte pour 50% de la note finale ; la note de contrôle continu compte pour 50% de la note finale.
- à la seconde session, la note de l'examen de septembre compte pour 75% de la note finale ; la note de contrôle continu compte pour 25% de la note finale.

PLAN DE LA VILLE DE TOURS

UNIVERSITÉ FRANÇOIS-RABELAIS TOURS



Faculté Lettres et Langues, Site des Tanneurs : 3, rue des Tanneurs 37000 Tours

PLAN DU SITE TANNEURS



Les salles réservées pour le DAEU « A » se situent dans la partie extension, accessible par la porte Z à côté de l'arrêt de bus des Tanneurs.

Notes personnelles
